



DENOMINATION DES CHEMINS

Il existe sur la commune plusieurs petits chemins qui n'ont pas de nom. M. Georges Bouvier, ancien Maire et historien communal, a été approché par Monsieur Daniel Fabbi, Conseiller administratif. Ce dernier lui a demandé, au vu de sa grande culture et de sa connaissance des lieux, de proposer quelques dénominations. La commission des Bâtiments, Travaux publics & Environnement, le Conseil municipal et le Conseil administratif ont validé les propositions suivantes qui vous sont transmises, pour information, au travers de ce tout-ménage. Pour la suite de la procédure, une demande en bonne et due forme sera transmise par le Conseiller administratif délégué à la commission cantonale de nomenclature.

1. ANCIEN TRONÇON DU CHEMIN DES CHANATS (entre le carrefour de la Roselière et l'autoroute)

Rappelons que ce tronçon faisait corps avec le chemin des Chânets, avant que l'autoroute ne vienne le tronquer dans les années 1960.

Alors que la fabrique des Tuileries était en activité, nous nous souvenons que cette portion du chemin des Chânets était bordée de part et d'autre de chargements de tuiles prêtes à l'utilisation.

Nous tirons ci-dessous une citation de la fabrication des tuiles provenant de l'ouvrage de Josiane Ferrari Clément: *Nyon et ses environs* (Ed. Slatkine, Genève, 1988).

« Pour préparer la terre, celle-ci, sortie de l'eau, était écrasée à la pelle ou avec les pieds nus. On formait alors un grand pâtre de deux mètres de diamètre, la matole, lissée et couverte de toile humide. Enfin le mouleur découpait des tranches de matole et moulait, avec son aide, le planiron, quelque 300 à 500 tuiles par jour ». Ce texte, adaptable à notre recherche, suggère quelques possibilités de nominations dont : **Chemin des Marcheux** : C'était le nom donné aux ouvriers qui pétrissaient avec leurs pieds la terre argileuse (Réf. Musée des Tuileries et briqueteries SA Huguenot Frères, Pargny sur Saulx-Champagne).



2. DEPUIS LE CHEMIN WILLIAM RAPPARD, (au-delà de l'autoroute) JUSQU'À LA ROUTE DES FAYARDS

A première vue, voilà un chemin difficile à singulariser : rectiligne, pas de lieu-dit qui ne soit déjà emprunté pour d'autres dénominations, un cheminement monotone entre deux champs, sans arbre ni buisson... Et pourtant !

Les horizons qui se dégagent au-delà du hameau de Crest d'El sont superbes ; une échappée de vue qui englobe le Vuache, le défilé du Fort l'Ecluse, allant jusque dans les lointains vaudois.

Pourquoi ne pas lui donner simplement le nom de **Chemin de l'Echappée**.



3. CHEMIN LONGEANT L'AUTOROUTE DEPUIS LA ROUTE DE COLLEX ET REJOIGNANT LE CHEMIN DE LA RADIO

Il est surprenant de constater qu'à l'évidence ce tracé se superpose exactement à un lointain projet de canal, imaginé par Voltaire et Choiseul, alors que ce dernier voulait détourner de Genève ses moyens de transports et ruiner son économie (Bouvier, Georges, *Bellevue 1855-2005 Mémoire des lieux*, Ed. Commune de Bellevue, Bellevue, 2005).

Nous étions sous Louis XV, et ce projet, devisé 5.284.172 livres, empruntait la Versoix, en aval de la Bâtie, sous Collex, englobait le Gobé, le Vengeron, puis allait rejoindre le Rhône. Céard, l'ingénieur mandaté, prévoyait douze écluses, et un chemin de halage. Celui-ci exigeait un empierrement





fort coûteux. Les finances du Roi s'étant étiolées, le projet se perdit dans les tiroirs. Plusieurs noms ont été proposés, mais c'est celui du **Chemin des Bisons** qui a été retenu. Nul besoin de commentaires, ces animaux étant omniprésents dans les parages.

4. IMPASSE RELIANT LA ROUTE DE LAUSANNE AU LAC (à côté de la fontaine publique)

Cette impasse, car c'en fut une, a toute une histoire. Elle se situait autrefois à une trentaine de mètres plus loin, en direction de Genève, à l'emplacement approximatif de l'actuelle Auberge de Port Gitana. Mais en 1882, la baronne Adolphe de Rothschild souhaite agrandir sa propriété, et absorber ce chemin, qu'on appelait alors d'un mot local : un épuisoir. Ceci provoque un tollé au sein de la population qui ne veut pas être privée de cet accès au lac, précieux pour tous les pêcheurs ou propriétaires d'embarcations, ainsi que pour les ménagères venant y laver leur linge.

Face aux griefs populaires, les autorités municipales, qui seraient prêtes à céder aux requêtes de la baronne, doivent revenir sur leurs premières concessions, et demandent que cette ruelle soit transportée là où elle se trouve aujourd'hui. Elles exigent en outre une largeur de 5 mètres dans la partie supérieure et 8 mètres de large au bord du lac. Ainsi sera fait. Nous pouvons regretter, dans une certaine mesure, qu'un hangar destiné à la Société de Sauvetage de Bellevue-Genthod ait été édifié à cet endroit, il y a une soixantaine d'années, créant un étranglement fatal pour toute activité lacustre.

Quant au terme « d'impasse », nous pouvons nous demander si c'est vraiment s'engager dans une impasse que de rejoindre le bord du lac et qu'un horizon dégagé s'offre à notre vue ! Nous lui préférerions le vocable d'épuisoir tel que les Bellevistes l'ont toujours utilisé. Et puisque le « Britannia III » de la société de Sauvetage est en cale sèche dans ce hangar, on pourrait envisager : le chemin de **L'épuisoir du Britannia**.

(Epuisoir : inutile de chercher ce terme dans un dictionnaire : ni le Robert, ni le Littré, ni même celui de Google. Nous l'avons en revanche retrouvé dans un ouvrage savoureux

édité en 1827 : Gaudy-Le Fort, Jean-Aimé, *Glossaire genevois ou recueil étymologique des termes dont se compose le dialecte de Genève, avec les principales locutions défectueuses en usage dans cette ville*, Genève ; Paris : Barbezat et Delarue, 1827).

5. CHEMIN LONGEANT LA ROUTE DE COLLEX A L'INTERIEUR DE LA PROPRIETE DE WEBSTER UNIVERSITY

Ce chemin fut créé en 1984, après que Webster University se soit installée à Bellevue. Cette institution accepta la demande des autorités communales, qui souhaitent que les piétons puissent ainsi échapper aux dangers de la route de Collex, privée à cette époque de trottoir.

Cette propriété appartient naguère à la Comtesse de Jumilhac, qui fit construire la maison abritant aujourd'hui l'administration de Webster. Madame de Jumilhac aimait se promener sous les ombrages de ses grands cèdres, abritée sous des chapeaux à larges ailes, en tenant en laisse une meute de petits yorkshires. Ce chemin pourrait se nommer le **chemin de la Comtesse**.



6. PROLONGEMENT DU CHEMIN DES MARETTES AUTOUR DES NOUVEAUX BATIMENTS DE LA TUILIERE

Ce chemin trouve naturellement sa dénomination puisqu'il est simplement prolongé suite à la construction de nouveaux bâtiments. Ce chemin pourrait se nommer le **chemin des Marettes**.





7. CHEMIN DIT «DE LA REMISE» À CÔTÉ DE L'ESPACE SANTÉ

Ce chemin pourrait porter le nom du **chemin des Bois d'Amont**, celui-ci étant situé à proximité de celui des Bois d'Avault (Aval) et orienté justement en amont de ce dernier.



8. PETIT CHEMIN DERRIERE LE COUNTRY CLUB

La proposition du **chemin de la Cigogne** a été retenue en mémoire de ce sympathique volatile qui fréquenta quelques hivers cet endroit, tantôt côté Bellevue, tantôt côté Genthod.



CONSTITUTION²⁰¹²

« La Constituante près de chez vous »

Soirée d'information et de discussion
le mercredi 20 juin à Bellevue
 de 20h à 21h30,
 suivie d'une collation.


Thème de la soirée
Environnement et énergies
 Quels défis et perspectives pour Genève ?

☰ Salle communale de Bellevue
 10, chemin de la Menuiserie
 1293 Bellevue

☰ TPG : bus V : arrêt Genthod-Bellevue
 Train : gare Genthod-Bellevue
 Parking de la Mairie (329, route de Lausanne)
 ou places de parking le long de la route de Lausanne

Entre le 2 avril et le 25 juin 2012, l'Assemblée constituante genevoise a prévu l'organisation de 7 soirées d'information et de discussion à travers le canton, portant sur différentes thématiques.

Vous trouverez de plus amples informations concernant ces soirées sur www.constitution2012.ch



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

Assemblée constituante

Rue Henri-Fazy 2 T. 022 546 87 00
 Case postale 3919 contact@constituante.ge.ch
 1211 Genève 3 www.ge.ch/constituante